

AVENIR
AGENDA 21
NATURE
BIODIVERSITE

HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE (H.Q.E.)

2002 ESTERRA

Lezennes France

- **Aménagement des espaces extérieurs de la phase 2 "Les Ormes"**
- création d'un bâtiment et d'espace extérieur répondant aux 14 cybles HQE,
- = utilisation de matériaux peu énergivores, locaux, perméables, recyclables,...
- gestion des eaux pluviales sur place par drainage et toits végétalisés,
- gestion des eaux usées par systèmes d'épuration mixte (mini-station et lagunage),
- gestion de l'énergie et de l'éclairage public.
- Maître d'ouvrage : Société ESTERRA, (Filiale d'ONYX (VIVENDI ENVIRONNEMENT) & SUEZ).

2002 CASTEL ENGINEERING

Mouscron Belgique

- **Aménagement et organisation des espaces extérieurs de l'entreprise**
- amélioration du cadre paysager et de travail,
- =utilisation de matériaux peu énergivores, perméables, recyclables,...

2000 ESTERRA

Lezennes France

- **Aménagement et réorganisation des espaces du siège administratif de direction**
- amélioration du cadre paysager, de travail et préservation du patrimoine,
- =utilisation de matériaux peu énergivores, perméables, recyclables, réutilisation de déchets,...
- gestion de l'eau pluviale sur place par drainage et percolation,
- instauration d'une gestion différenciée sur les espaces verts périphériques,
- création d'un parcours pédagogique sur l'histoire du fort de Lezennes,...
- amélioration de la biodiversité,
- mise en place d'un programme éducatif qui vise à respecter l'environnement,
- Maître d'ouvrage : Société ESTERRA, (Filiale d'ONYX (VIVENDI ENVIRONNEMENT) & SUEZ).



GESTION DIFFERENCIEE

La gestion différenciée des espaces verts propose d'intégrer dans l'effort de verdissement et de fleurissement du paysage la composante environnementale. Il est question de prendre en compte les fonctionnements naturels, faire avec et non contre la nature dans une certaine mesure, respecter les équilibres naturels en préservant la faune et la flore locales et les ressources naturelles (l'eau, l'air et les sols).

La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écolique. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert en intégrant des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres correspondant à une utilisation contemporaine, aux fonctions plus variées.

Cette notion de "gestion différenciée" a une grande importance dans la réalisation de projets au sein du bureau d'études OPUS ENVIRONNEMENT .

